

09 mai 2003 -17:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 9 mai 2003](#)

Location de bâtiment pour police fédérale

Sur proposition de M. Rik Daems, Ministre des Télécommunications et des entreprises et participations publiques, le Conseil des Ministres a autorisé ce dernier à charger la Régie des Bâtiments

Sur proposition de M. Rik Daems, Ministre des Télécommunications et des entreprises et participations publiques, le Conseil des Ministres a autorisé ce dernier à charger la Régie des Bâtiments

- de prendre en location, pour les besoins de la Police fédérale, le bâtiment ACEC 38, à Marcinelle,-
d'imputer la dépense au budget de la Régie des bâtiments, si nécessaire, via une réduction du montant prévu dans les investissements.Ce bâtiment, de plus de 12.000 m2, peut être rapidement mis à disposition, est proche d'un accès routier et autoroutier et se trouve à proximité du Palais de Justice et des bureaux de la police locale.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe